



## **Administration communale de Froidchapelle**

FEUILLE COMMUNALE N° 6 - Septembre 2020

### **COMMISSION AGRICOLE - CONSTATS « SECHERESSE 2020 »**

Le premier constat a eu lieu le 11 août 2020 et le second sera programmé en octobre.

En ce qui concerne les maïs, si vous estimez une perte importante, vous devez contacter Madame AELGOET au 060/45 91 41 **AVANT** la récolte pour permettre à la commission agricole d'effectuer le constat sur place prévu le **16 septembre 2020**.

A défaut, aucune perte ne pourra être enregistrée.

### **RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE**

Le collège communal de Froidchapelle a répondu à un appel à projets du Gouvernement wallon visant à dresser un inventaire exhaustif du petit patrimoine populaire de la commune.

Les éléments du petit patrimoine populaire se rencontrent quotidiennement le long des routes et des chemins, dans les campagnes ou dans les bois ou encore aux carrefours (potales, arbres remarquables, bornes, inscriptions...).

Il est de notre devoir de transmettre ces vestiges des temps écoulés à nos enfants et petits-enfants, mais, pour que cette transmission se fasse, il est indispensable que nous en connaissions l'histoire. S'ils nous sont familiers parce que présents dans notre environnement quotidien et immédiat, qui est encore capable d'expliquer la raison de leur présence ? Si nous les ignorons, nous les oublierons, et ils disparaîtront... Ce que le collège communal ne veut pas.

Nous souhaitons associer le plus largement possible la population à une vaste opération de recensement de ce petit patrimoine populaire et éditer une brochure ainsi qu'une publication en ligne.

Pour réussir cette opération, nous faisons appel aux bénévoles.

Toutes les informations, photos, localisations... peuvent être transmises à la commune par mail à [sophielion.4@hotmail.com](mailto:sophielion.4@hotmail.com) ou [dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be](mailto:dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be) ou déposées au bureau de l'urbanisme, place Albert Ier 38 à 6440 Froidchapelle.

Pour tout renseignement à ce sujet, vous pouvez contacter M. Dominique DELFERIERE au 060/45 91 42.

### **MASQUES**

Nous rappelons à la population que des masques gratuits restent disponibles chez les pharmaciens pour ceux qui n'en ont pas encore reçus.

### **SACS POUBELLES GRATUITS**

Les sacs poubelles gratuits sont à enlever à l'administration communale avant le 31/12/2020 sur présentation de la preuve de paiement de la taxe.

Une permanence sera également assurée au centre administratif et culturel de Boussu-lez-Walcourt le samedi 21 novembre de 9 h à 11 h 30.

## REPORT DU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS : 24, 25, 26, 27 septembre



La 6<sup>ème</sup> édition du Grand Nettoyage de Printemps, grande action de mobilisation citoyenne et de sensibilisation à la problématique des déchets, devait se dérouler les 26, 27, 28 et 29 mars. Au vu de la situation sanitaire et des recommandations du Conseil national de Sécurité, il a été décidé de reporter cet événement annuel aux 24, 25, 26 et 27 septembre prochains en respectant les mesures de précaution suivantes :

- le port des gants sera obligatoire;
- les rassemblements de remerciement des groupes après le ramassage seront à éviter;
- les déchets seront placés directement dans le sac adéquat (PMC ou tout-venant) afin d'éviter une manipulation ultérieure et les sacs seront fermés directement après l'opération de ramassage;
- exceptionnellement cette année, il n'est pas prévu que les élèves se rendent dans les rues ramasser les déchets. Il est proposé à toutes les écoles (inscrites en mars et celles qui souhaitent s'inscrire) de participer à un Grand Nettoyage de Printemps d'un nouveau genre : une journée dédiée à la propreté et aux déchets. Des activités en lien avec les déchets et spécifiques aux différents niveaux scolaires seront proposées aux écoles.
- Pour les autres types d'équipes, les ramassages seront opérés par petits groupes (maximum 10 personnes) dans le respect des dispositions locales en matière du port du masque et des règles de distanciation sociale (1,5 mètre) avec les personnes autres que celles vivant sous le même toit.

Ces mesures sont susceptibles d'être adaptées afin de tenir compte des dernières recommandations du C.N.S.

### Inscriptions :

Les **participants inscrits** en mars seront contactés et il leur sera demandé de confirmer ou non leur participation.

Les **nouvelles équipes** pourront s'inscrire à partir du lundi 31 août à midi jusqu'au jeudi 17 septembre via le site internet <https://www.walloniepluspropre.be>

Les participants sont invités à former des équipes, à indiquer leur parcours sur une carte et à commander leur matériel.

Une paire de gants, un gilet fluo ainsi que des sacs PMC et tout-venant seront envoyés gratuitement à chaque participant.

### Pour plus d'informations :

Administration communale - Fabienne HUEGAERTS - 060/45 91 48 - 0474/400 588 - [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be).

## PARTICIPEZ AU WEEKEND DU CLIENT !

La commune de Froidchapelle soutient l'initiative conjointe d'UCM, de Comeos et d'UNIZO et propose aux commerçants à participer au Weekend du Client les samedi 3 et dimanche 4 octobre.

Sur la base d'une campagne médiatique de grande envergure, le Weekend du Client met plus que jamais l'accent sur le shopping dans les magasins locaux préférés des clients situés dans leur rue commerçante favorite ! Ensemble, nous appelons chacun à (re)venir faire du shopping dans son/ses commerce(s) favoris et à soutenir ainsi l'économie, la prospérité et l'emploi belges !

Inscrivez-vous gratuitement sur [www.weekendduclient.be](http://www.weekendduclient.be), faites-nous savoir que vous participez et que les clients (le samedi et/ou le dimanche) pourront venir faire du shopping (le samedi et/ou le dimanche) en toute sécurité chez vous, et qu'ils pourront compter sur un accueil toujours aussi attentionné 😊. Lors de l'enregistrement, vous recevrez un login et mot de passe grâce auquel vous pourrez modifier à tout moment vos données, heures d'ouverture, actions, etc.

Sur [www.weekendduclient.be](http://www.weekendduclient.be), vous pouvez télécharger gratuitement tout le matériel promotionnel pour égayer votre magasin, votre newsletter, votre page Facebook, votre site web ou d'autres canaux de communication. Des ballons, flags, banderoles de rue, etc., sont également disponibles dans [notre webshop](#).

Vous avez encore des questions ? Posez-les directement via l'adresse [info@weekendduclient.be](mailto:info@weekendduclient.be).



## LOGEMENTS-TREMPAINS A FROIDCHAPELLE

Les logements-trempains 8/1 de la rue des Arzières à Froidchapelle et 1/1 de la rue des Ruelles à Vergnies sont libres d'occupation.

Ces logements sont prioritairement destinés à des jeunes ménages qui ont l'intention de s'installer définitivement dans l'entité.

Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur est restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquièrent un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire de l'entité de Froidchapelle (nouvelle construction ou acquisition d'un logement existant).

Le bail est conclu pour une durée de 3 ans (durée estimée pour le temps de construction ou de recherche en vue d'une acquisition).

Pour rappel, les critères d'accès (de stricte application) sont les suivants :

- Etre de bonne conduite, vie et mœurs.
- Etre chacun âgé de 18 à 35 ans au moment de l'introduction de la demande.
- Etre considéré comme un jeune ménage, les candidats locataires étant mariés ou vivant maritalement. Si un couple se sépare, le conjoint restant pourra continuer le bail jusqu'au moment de son expiration pour autant qu'il occupe le logement depuis un an au moins.
- S'engager lors de la conclusion du bail, à prendre leur domicile ensemble dans le logement loué.
- Pour chaque conjoint, ne pas avoir la jouissance entière d'un logement en propriété ou en usufruit ou en emphytéose.
- Justifier de revenus suffisants en vue de l'acquisition ou de la construction d'un logement dans l'entité. Dans cette optique, le couple devra disposer d'un revenu annuel net de 20.000 € minimum, majoré de 1.250 € par enfant à charge. Ce montant de revenus ainsi que la majoration par enfant à charge sont indexés sur base de l'index-santé. L'indice de départ est celui d'avril 1998 (102,44). Montant indexé pour février 2012 (indice santé = 134,53) = 26.265,13 €.

Les candidatures seront déposées pour le **30 septembre 2020** au plus tard chez Madame Anne AELGOET, directrice générale (060/45 91 41).

## QUOI DE NEUF AU PAVILLON COMMUNAUTAIRE LE « TRAIT D'UNION » ?

REOUVERTURE PARTIELLE DU PAVILLON COMMUNAUTAIRE - POURSUITE DES MESURES ACTUELLES

Depuis le mois de juin, certaines permanences ont repris au pavillon, moyennant le respect de certaines mesures sanitaires destinées à enrayer la propagation du coronavirus. Ces mesures resteront d'application jusqu'à nouvel ordre pour les activités suivantes :

Les permanences sociales du Plan HP tous les lundis et mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 uniquement sur rendez-vous auprès de Fabienne HUEGAERTS au 0474/400 588 - 060/45 91 48 ou par mail [fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be](mailto:fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be).

Job Café (atelier de recherche d'emploi) tous les jeudis de 9 h à 11 h 30, sur rendez-vous auprès de Noémie AELGOET - 0497/64 88 64.

La permanence domiciliation-reconversion tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous auprès de Céline RUTTEN - 060/45 91 57.

Lors de votre venue au Pavillon, nous vous demandons de bien vouloir porter un masque; deux personnes maximum, enfants compris, seront acceptées. L'entrée se fera par le côté.

Les autres activités et ateliers du Pavillon restent suspendus pour l'instant. Nous vous remercions pour votre compréhension et collaboration.

L'équipe du Pavillon - LE TRAIT D'UNION : PARC RESIDENTIEL LE BOSQUET 197 A FOURBECHIES

# STERILISATION DES CHATS - RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

*Obligatoire depuis le 1er novembre 2017*

- **Je suis un particulier**

Si votre chat est né après le 1er novembre 2017, vous devez le faire stériliser avant l'âge de 6 mois.

Une période transitoire a été mise en œuvre pour tous les chats nés avant le 1er novembre 2017. Pour ceux-ci, le chat doit être stérilisé au plus tard avant le 1er janvier 2019.

Le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation. Cela vise tant la vente que le don de l'animal.

Une particularité existe pour les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1er novembre 2017. Pour autant qu'ils soient âgés de plus de 5 mois, ils doivent être stérilisés dans les 30 jours de leur introduction.

- **Je suis un éleveur**

Par dérogation, pour les éleveurs, un chat destiné à l'élevage ne doit pas être stérilisé si la personne est un éleveur agréé. Il devra l'être dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage. Cela vaut en particulier si l'animal est vendu après ses 6 mois.

- **Je suis un refuge**

Tous les chats donnés à l'adoption sont stérilisés dans le refuge avant leur adoption.

### *Une attestation du vétérinaire*

Le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date de stérilisation ainsi que l'identification du chat ou, le cas échéant, sa description. Dès que le chat est stérilisé, le vétérinaire encode, dans les 24 heures, cette donnée dans la base de données Cat ID.

## BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

Nouveaux horaires !	
<b>Bibliothèque de Froidchapelle</b>	<b>Bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt</b>
<i>Horaires d'ouverture :</i> Mercredi : 12 h-17 h Vendredi : 15 h - 18 h <i>Coordonnées :</i> Rue des Arzières 24 Tél. : 060/41.21.02	<i>Horaires d'ouverture :</i> Jeudi : 15 h - 18 h Samedi (1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> du mois) : 9 h - 14 h <i>Coordonnées :</i> Grand-Place 19 Tél. : 071/63.30.43
Email : bibliofroidchapelle@yahoo.fr	

### **QUELLES DISPOSITIONS SONT PRÉVUES ?**

Le réseau des bibliothèques de Froidchapelle a mis en place une série de mesures visant à vous garantir une visite la plus sereine possible :

- Port du masque obligatoire
- Se désinfecter les mains (gel hydroalcoolique mis à disposition)
- Les livres de retour seront déposés dans un bac prévu à cet effet. Ils seront mis en quarantaine 3 jours et ensuite désinfectés avant d'être remis en rayons.



- Dans la mesure du possible, il vous est demandé de venir non accompagné.
- Les locaux seront accessibles à 1 personne maximum : une personne entre lorsqu'une autre sort de la bibliothèque.
- Respecter les distances de sécurité entre usagers (1,50 m)
- La lecture sur place est impossible.
- Les animations sont suspendues.
- Les toilettes sont inaccessibles.

## Des nouveautés à la bibliothèque

En ce mois de septembre, le réseau des bibliothèques communales de Froidchapelle s'est enrichi de nouveaux ouvrages :

<p>Albums bébés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Timoté et son doudou</li> <li>• Petit ours brun en vacances chez ses grands-parents</li> <li>• Trotro et Zaza font une cabane</li> </ul> <p>Albums jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rois du cirque</li> <li>• Pas de panique Belette !</li> <li>• Corne de licorne et pet de dragon</li> <li>• Délivre ce livre !</li> <li>• Mon gros chat</li> </ul> <p>Romans jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Wilhelm ou le secret de Gutenberg</li> <li>• Le roi de la forêt des brumes</li> <li>• La reine des neiges 2</li> <li>• Géronimo Stilton : le concours des super chefs</li> <li>• Journal d'un dégonflé V1</li> <li>• La mer rouge</li> <li>• Ça tourne à Maotou !</li> <li>• Agathabaga la sorcière ! La cousine végétarienne</li> <li>• Les Pyjamasques et Utupë, l'esprit de la forêt</li> <li>• La machine à vœux de Valentin</li> <li>• La fête de Sami</li> <li>• Bambi</li> <li>• Moi, Arthur maître du royaume perdu</li> <li>• Trop classe la sixième !</li> <li>• Le bonheur selon Dana</li> <li>• Les grands-parents se marient</li> <li>• L'appel des loups V2</li> <li>• Sarah danse V10</li> <li>• Sami rêve</li> <li>• Les super cartes de Sami</li> <li>• Dumbo</li> <li>• La bande des Varicelles</li> </ul>	<p>BD jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bergères Guerrières T3</li> <li>• Boule et Bill T40</li> <li>• Cédric T33</li> <li>• Les enfants de la résistance T5</li> <li>• Triple Galop T15</li> <li>• Astérix : la fille de Vercingétorix</li> </ul> <p>Manga :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DR. Stone T8</li> </ul> <p>Romans adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fiancée anglaise / Gilles Laporte</li> <li>• Le chant de l'assassin / R.J. Ellory</li> <li>• La sentence / John Grisham</li> <li>• L'énigme de la chambre 622 / Joël Dicker</li> <li>• La camargaise / Françoise Bourdin</li> <li>• L'inconnue des Peyrolles / Françoise Bourdin</li> <li>• Coup de cœur / Danielle Steel</li> <li>• Au-delà de l'horizon et autres nouvelles / Franck Thilliez</li> <li>• Angor / Franck Thilliez</li> <li>• Les Bâtards du diable / Daniel Cario</li> <li>• L'air de l'espoir / Geneviève Senger</li> <li>• Les Bienveillantes / Jonathan Littell</li> <li>• Ripley Bogle / Robert McLiam Wilson</li> <li>• Une passion fauve / Françoise Bourdin</li> <li>• Berill ou la passion en héritage / Françoise Bourdin</li> <li>• La nuit de l'Amandier / Françoise Bourdin</li> <li>• Éve / Marek Halter</li> <li>• La chance de leur vie / Agnès Desarthe</li> </ul> <p>Documentaires adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Huiles essentielles</li> <li>• Rendre sa maison saine et détox</li> <li>• Le grand guide de l'homéopathie</li> <li>• Les huiles essentielles à respirer</li> <li>• Guide de l'astronome débutant</li> </ul>
--	--

## Service liste scolaire

Venez déposer les listes de lectures scolaires de vos enfants à la bibliothèque. Mentionnez les références des ouvrages (titre, auteur, ...) et nous regarderons **ensemble la disponibilité.**

Attention, pour pouvoir bénéficier de ce service, les listes doivent être déposées dans vos bibliothèques avant le 27 septembre.

# FROIDCHAPELLE



en collaboration avec le

# MVCG HAINAUT



## Commémoration de la libération

# 9/10/11 OCTOBRE 2020

Concentration de véhicules d'époque et Camp sur la prairie  
à côté du Hall omnisports de Froidchapelle - Entrée gratuite



### Vendredi 9/10

A partir de 9h00 : Ouverture du Camp pour les écoles de l'entité (P1 à P6)



### Samedi 10/10

9h00 : Ouverture du Camp au public (fermeture à 16h00)

10h30 : Départ du défilé dans les villages de l'entité

Possibilité de participer au défilé dans les véhicules militaires (sur réservations)

18h30 : Repas et soirée (sur réservations)



### Dimanche 11/10

9h00 : Ouverture du Camp au public (fermeture à 14h00)

9h30 : Départ des véhicules militaires en présence des autorités communales  
pour les dépôts des gerbes sur les monuments de l'entité

11h00 : Messe en présence des militaires (église de Froidchapelle)

12h00 : Vin d'honneur et repas à la salle des fêtes de Froidchapelle (sur réservations)

Renseignements & réservations :

 Marc ROBERT   slaesrobert@gmail.com   +32 472/40.30.61

 Charles KORCZ   charles.k5@wanadoo.fr   +33 614/49.36.77





## FORMATION MONITEUR AUTO-ÉCOLE



MOBILESEM.BE

# UN METIER QUI RECRUTE !



SESSION AOUT/SEPTEMBRE 2020 À COUVIN/PHILIPPEVILLE

INSCRIPTION À LA SÉANCE D'INFORMATION AU :

**0800 / 15 230**



MOBILESEM.BE



B.E.C.L. driving

ESPACE GRATUIT DE PARTAGE, D'ENTRAIDE ET DE CONVIVIALITÉ :  
DONNER SANS VENDRE, PRENDRE SANS ACHETER.

# Donnerie de l'été... prolongation !

DURANT TOUT LE MOIS DE SEPTEMBRE

TOUS LES MARDIS  
(SAUF LE 08 SEPTEMBRE)  
DE 10H À 15H ET SUR RENDEZ-VOUS !

NOUS ACCEPTONS VOS DONS DURANT LES  
PERMANENCES OU SUR RDV.

NAVETTES GRATUITES ORGANISÉES SUR  
RÉSERVATIONS (ENTITÉ DE FROIDCHAPELLE)

INFO: PCS 0497/64.88.64  
HP 0474/40.05.88



RUE DES ARZIERES 8/1 À FROIDCHAPELLE  
(AVANT LE HALL OMNISPORTS)



## RALLYE DU TREFLE

Le 27 septembre se déroulera l'édition 2020 du rallye du Trèfle, les routes suivantes seront fermées à la circulation de 7 h à 21 h : RN589a, rue du Milombois, rue du Grandriau, rue du Champ de la Truie, rue Paye à Fait, rue du Gouty, rue des Martyrs, rue de Martinsart, Chemin Mélanie, Chemin de L'Yser, rue du Pont des Hamaides, rue du Champ Colin et rue de la Grattière.

Suite à l'arrêté de police du Gouverneur de la Province de Hainaut daté du 30 juillet 2020 et pris dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, la présence de spectateurs le long du parcours est interdite et punissable d'une amende de 26 à 200 €.

## AGENDA

**Lundi 7 septembre** à 19 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : reprise du cours de gym.

**Mardi 8 septembre** à 20 h à la salle des fêtes : conseil communal.

**Jeudi 10 septembre de 19 h à 20 h** à la salle des fêtes de Froidchapelle : à partir de septembre, vous avez la possibilité de suivre des cours de danse latino ainsi que des cours de tabata de 20 h 15 à 20 h 45. N'hésitez pas à aller voir !  
Renseignements : Emmanuelle RENATO au 0483/00 72 09.

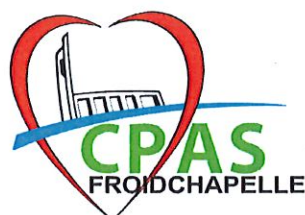
**Mercredi 7 octobre** à 14 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : conférence organisée par le 3x20 sur le thème des nouveautés en matière de sécurité routière (par un policier).

*Le dicton du mois : Si, à la fin de septembre, les papillons sont nombreux, les arbres porteront, l'année suivante, plus de chenilles que de fruits.*

Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle



## Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe... LES PERMANENCES DE 2020



Rue de la Station 83  
6440 FROIDCHAPELLE  
060/51.01.20 - 21 - 26 - 28

**Permanences sociales** : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Les permanences du CPAS sont à nouveau assurées sans rendez-vous préalable. Cependant, en vue de maintenir des mesures de prévention sanitaires dans le travail et dans les contacts avec ses usagers, les mesures suivantes sont notamment d'application :

- port du masque obligatoire;
- une seule personne dans la salle d'attente;
- désinfection des mains et des bureaux.

### AIDES SOCIALES ET ALIMENTAIRES EXCEPTIONNELLES

Les autorités supérieures (Etat fédéral et Région wallonne) nous ayant accordés des aides exceptionnelles afin d'aider la population à traverser la crise sanitaire, n'hésitez pas à faire appel à notre service social si vous avez subi une perte de revenus et que vous éprouvez des difficultés financières

Nous pouvons ainsi actuellement distribuer des colis alimentaires et des produits de première nécessité.

**Permanences allocations de chauffage** : examine les demandes d'allocations de chauffage ("fonds mazout")

Les permanences sont à nouveau assurées physiquement, mais il vous est toujours possible d'adresser vos documents **par courrier ou par courriel** à l'adresse [accueil.cpasfroidchapellem@gmail.com](mailto:accueil.cpasfroidchapellem@gmail.com). Renseignements : 060/51.01.25. Attention que les demandes peuvent être introduites dans les 60 jours de la date de livraison.

<u>Boussu-lez-Walcourt</u>	<u>Froidchapellem</u>
<u>bibliothèque (centre culturel), Grand-Place 3</u>	<u>salle du conseil du CPAS, rue de la Station 83</u>
jeudi 17 septembre de 8 h 30 à 11 h 30	jeudi 17 septembre de 13 h 30 à 15 h 30
	jeudi 24 septembre de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30
jeudi 22 octobre de 8 h 30 à 11 h 30	jeudi 22 octobre de 13 h 30 à 15 h 30
	jeudi 29 octobre de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30



- Le fonds mazout fonctionne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Un même montant de 0,14 €/litre sera accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 0,93 € ;
- Allocation de 210 € pour 1.500 litres maximum.

Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

### Echelonnez le paiement de votre facture de mazout ! Pourquoi pas ?

Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie ([www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be) > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

**Permanences juridiques** : assurées, dans les locaux du CPAS de Froidchapelle, rue de la Station 83, par Maître **Elisabeth ROOBROECK**, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, demandes d'avocat "pro deo"...

Pour une meilleure organisation, entre 13 h et 14 h la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social (060/51.01.20). Entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence sera libre.

Prochaines permanences juridiques : **mardi 29 septembre et mardi 27 octobre de 13 h à 15 h.**

**Permanences médiation de dettes** : dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle, en principe le premier lundi de chaque mois. **De 13 h à 15 h, sur rendez-vous.**

Prochaines permanences médiation de dettes : **lundi 7 septembre et lundi 5 octobre de 13 h à 15 h.**

**Permanences de 2 écrivains publics** : sur rendez-vous (060/51.01.20)

- assurées par monsieur Alain BAUMAN : rédaction de lettres et documents, curriculum vitae..., correction de textes (orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords...)

- assurées par Danielle

« *J'écris pour vous avec vous* ». Une invitation à l'adresse de tous ceux qui pour des raisons variables sont brouillés avec l'écrit. D'après des études récentes, ils seraient nombreux : entre 10 et 15 % de la population, dans la Botte du Hainaut comme dans le reste de la Belgique. Depuis quelques années, on voit fleurir des *permanences d'Ecrivains publics* un peu partout : dans les CPAS, les Administrations communales, les bibliothèques, les prisons, les homes pour personnes âgées... Et nombreux sont ceux qui, une fois le premier pas franchi, poussent la porte pour y trouver une aide ponctuelle ou régulière. Des documents administratifs ou juridiques difficiles à comprendre, des formulaires à remplir, un dossier à remplir, une lettre à écrire, les demandes sont multiples, les besoins bien plus grands qu'on ne l'imagine.

Danielle vous aide à comprendre et rédige avec vous :

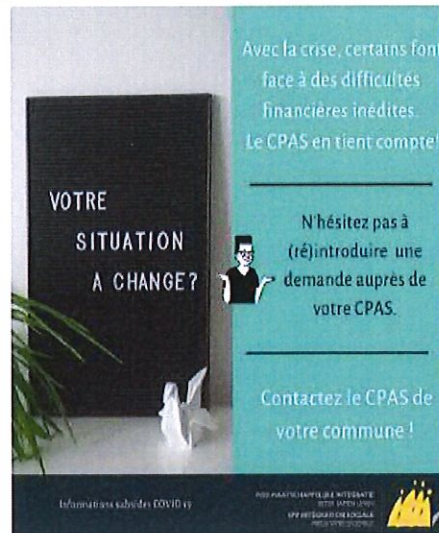
- *Les documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres ;*
- *Les courriers personnels ;*
- *Les réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études ;*
- *Les récits de vie ;*
- *Les démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations) ;*



Pour prendre rendez-vous et pour plus de renseignements téléphoner au CPAS de Froidchapelle 060/51 01 20.

## Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièces de théâtre, concerts, spectacles...) conventionnées « article 27 » et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.



La pandémie du Covid-19 que nous traversons bouleverse nos quotidiens, et amène avec elle bon nombre de dommages collatéraux à gérer.

Le gouvernement fédéral a débloqué un budget particulier afin de permettre aux CPAS d'octroyer des aides spécifiques et ponctuelles à la population la plus touchée par la crise et considérée en état de besoin, au vu de sa situation personnelle.

Si vous connaissez des difficultés financières, matérielles, familiales, psychologiques,... liées au contexte inédit dans lequel nous vivons actuellement, nous pouvons peut-être vous aider !

N'hésitez pas à contacter notre équipe sociale pour de plus amples informations et procéder le cas échéant, à l'introduction de votre demande.

CPAS de Froidchapelle : 060/51.01.20(-21-26-28)

**Guidance énergétique** : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité.

Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.26).



A l'occasion de la Semaine des Aidants Proches 2020

**Participez avec nous à l'élaboration d'une mosaïque géante symbolisant le LIEN à l'autre !**

« Le confinement a été vécu pour nombreux d'entre nous comme une épreuve nous forçant à réinventer le lien qui nous unit à l'autre : Comment symboliser ce lien, qu'il ait été rompu ou réinventé durant cette période, comment mettre en lumière les difficultés, souffrances rencontrées, mais aussi les ressources, la solidarité et la créativité ? »

Vous êtes aidant proche, aidé, professionnel, aîné, étudiant ? ...

Alors **ENVOYEZ VOS TÉMOIGNAGES** illustrant le « LIEN » sous forme de **photos, dessins, mises en scènes visuelles de votre choix !** pour le jeudi 3 septembre au plus tard :

Par courrier postal : Square Arthur Masson 1/b2, 5000 Namur / Par e-mail : [namur@respectseniors.be](mailto:namur@respectseniors.be) (avec « Mosaïque SAP » en objet)

**RESPECT SENIORS**  
Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

0800 30 330

Tous ces témoignages seront assemblés pour former une « mosaïque du lien » qui sera diffusée lors de la semaine des aidants proches

**MERCI !**

**aidants PROCHES**  
asbl  
Wallonie

La Présidente,  
Elodie VERBRUGGEN

CPAS de FROIDCHAPELLE - rue de la Station 83 - 6440 FROIDCHAPELLE - [geoffrey.borgniet@publilink.be](mailto:geoffrey.borgniet@publilink.be)  
Tél. service social : 060/51.01.20-21-26 ou 28 - fax : 060/51.24.97 - compte bancaire Belfius BE66 0910 0096 1743